

OFFRE DE STAGE :

Développement d'un support de formation sur la réglementation énergie pour les industriels

Etat des lieux des sanctions administratives et pénales relatives à l'environnement

RÉFÉRENCE DE L'ANNONCE : Juriste

SOCIÉTÉ : AXE SAS

LOCALISATION : Campus de Ker Lann à BRUZ (Rennes Métropole)

SERVICE DE RATTACHEMENT : STJM

DESCRIPTIF DU STAGE :

Nous recherchons un(e) stagiaire pour notre service de veille réglementaire (service technico-juridique management). Pour une clientèle composée majoritairement d'industriels, vous aurez en charge d'étudier l'une des problématiques suivantes :

Développement d'un support de formation sur la réglementation énergie pour les industriels

Etat des lieux des sanctions administratives et pénales relatives à l'environnement

Ce stage consistera également à participer à la vie du service et notamment aux missions suivantes :

- 1/ Participation au développement de notre outil de veille réglementaire "Environnement & Sécurité" et de gestion des systèmes de management QSE.
- 2/ Analyses de la réglementation concernant l'environnement, la sécurité (risques professionnels) et la sécurité alimentaire avec rédaction de fiches pratiques.
- 3/ Audit réglementaire sur des sites industriels, généralement visés par la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (en fonction de l'activité).
- 4/ Réponses aux questions environnementales et liées à la sécurité des industriels.

PRE REQUIS :

Bon relationnel, rigueur, autonomie, qualité de rédaction, et organisation.
Juriste ayant de bonnes connaissances de la réglementation ICPE, énergie, hygiène, santé et sécurité et/ou sécurité des aliments.

PERIODE DE STAGE :

A pourvoir dès que possible

DESCRIPTIF de L'EMPLOYEUR :

Le groupe AXE Développement est l'émanation de la société Axe créée en 2000 par deux ex Inspecteurs des Installations Classées de la DRIRE. A ce jour, les effectifs sont de 58 personnes pour un chiffre d'affaires consolidé de plus de 4,5M€. Les activités ICPE- QSE & MESURES DES POLLUTIONS se répartissent entre les secteurs de l'industrie, des carrières, de la chimie, des déchets, de l'agriculture et du traitement de surface.

<https://groupeaxe.com>

CANDIDATURES :

À adresser par mail à Mme LAMARE d.lamare@groupeaxe.com